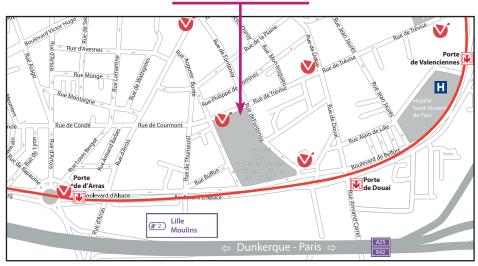
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille, droit et santé. 1, place Déliot à Lille







Pour se rendre à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille, droit et santé:

• En train :

Depuis les Gares de « Lille-Flandres » ou de « Lille-Europe » : Métro Ligne 2, direction « Saint Philibert », station Porte de Douai, puis fléchage « Faculté de Droit » (durée du trajet Métro : 10 mn). Consulter les horaires depuis le site de la SNCF.

• Par le réseau de transports en commun de la métropole urbaine de Lille : Métro Porte de Douai (Ligne 2).

• En voiture :

- be depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 « Lille - Moulins », puis fléchage « Faculté de droit ».
- be depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 « Lille - Wazemmes », puis fléchage « Ronchin » et ensuite « Faculté de droit ».

Consultez le site: crdp.univ-lille2.fr



JOURNÉE D'ÉTUDES

2016

Septembre

et santé

droit (

Conception: Service Communication - Impression: Service Reprographie Université de Lille

APRÈS DES ATROCITÉS **QUELLES RECONSTRUCTIONS**

MERCREDI 19 OCTOBRE DE 9H30 À 17H30

FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES. POLITIQUES ET SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE. DROIT ET SANTÉ. EOUIPE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC (ERDP) 1 PLACE DÉLIOT À LILLE - AMPHITHÉÂTRE RENÉ CASSIN



Équipe de Recherche en Droit Public Centre de Recherche Droits et Perspectives du Droit (CRDP, EA n°4487) Université de Lille - droit et santé

Comité scientifique :

M^{me} la Professeure Muriel Ubéda-Saillard, (Université de Lille, droit et santé) Documentaire du Professeur Philippe Sands (UCL faculty of Laws, London)

Organisation:

M. Robert Kulp, Agnes Pakosz Association ADESPOL: Shérazade Pochet, Martin Viquié, Doriann Maillet Praud, Ondine professionnels devant s'acquitter de frais Babet (Université de Lille, droit et santé)

Inscriptions en ligne obligatoires:

Inscription en ligne sur site : crdp.univlille2.fr (avant le 14 octobre 2016 pour les d'inscription)









APRÈS DES ATROCITÉS DE MASSE : QUELLES RECONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES ?

Première demi-journée

LES RESSORTS PSYCHOLOGIQUES DES RECONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES (9H30-12H30)

9h30 : Accueil du Président de l'université Xavier VANDENDRIESSCHE et du Doyen Bernard BOSSU

10h : Projection du documentaire du Professeur Ph. SANDS, «My nazi legacy»

11h30 : Banalité du mal, justice pénale internationale, culpabilité et résilience

Dialogue pluridisciplinaire entre :

- Ph. SANDS (Professeur, UCL faculty of Laws, London)
- Dr OPPENHEIM (psychiatre et psychanalyste, Paris)
- M. UBEDA-SAILLARD (Professeur, Lille 2)

12h30 : Débats

Déjeuner libre

Deuxième demi-journée

DES RECONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES POUR UNE RECONSTRUCTION COLLECTIVE (14H-17H30)

Présidence. P. MEUNIER (Directeur de l'ERDP, Lille 2)

14h : Réparations et réinsertions individuelles. Comment se réapproprier son passé ?

- La réparation des préjudices subis par les victimes P. DE BAAN (Directeur du Secrétariat du Fonds au profit des victimes, Cour pénale internationale)
- La réinsertion des témoins, suspects et criminels J. FERNANDEZ (Professeur, Paris II)
- La pédagogie mémorielle en vue des réconciliations nationale et internationale – P. HAZAN (Conseiller spécial en matière de justice transitionnelle, Centre pour le dialogue humanitaire, Conseiller éditorial de JusticeInfo.net)

14h45 : Débats et pause

15h30 : Réparation du tissu social. Comment construire son présent et se projeter dans l'avenir ?

- L'assemblage du tissu social par le lien qui délie O. CAYLA (Directeur d'études EHESS, Paris)
- L'aide extérieure : la manière dont elle est prodiguée et reçue par les populations locales – X. PHILIPPE (Professeur de droit public, Directeur de l'Institut Louis Favoreu-GERJC (UMR7318 DICE), Université d'Aix-Marseille)
- Le « vivre ensemble » à travers les projets politiques, économiques et sociaux de l'Etat – J.-P. MASSIAS (Professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour)

16h15: Débats

16h45 : Conclusion : les interactions entre reconstructions individuelles et collective – Ph. SANDS (Professeur, UCL faculty of Laws, London)

17h30 : Cocktail

